



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E97410

VALABLE JUSQU'AU 18/04/2027

ÉDITÉ LE

03/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/05/2012

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SARREGUEMINES 2012B269

Siret : 751 674 920 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 39837 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1282812

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1/255777

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : CHAUFFAGE FISCHER-MULLER

11 RUE DE BITCHE  
57720 VOLMUNSTER

Téléphone : 03 87 96 71 02

Portable : 06 81 72 33 37

Fax :

Site Internet :

E-mail : catherine@fischermuller.fr

Responsabilité légale :  
MULLER STEPHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL / SERGE FISCHER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 20/11/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 05/02/2026         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 05/02/2026         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.